



Un Centre national pour le patrimoine de la sécurité de la navigation maritime

Mélanie Thomas

Attachée de conservation du patrimoine, responsable de la Mission de préfiguration du Centre national des phares au Conseil départemental du Finistère

Du musée des Phares et Balises à une institution de référence pour le patrimoine des phares

Le musée des Phares et Balises d'Ouessant, unique musée de cette envergure en France, est aujourd'hui au cœur d'un projet partenarial de valorisation d'un patrimoine et d'une histoire exceptionnels, les phares.

Portée par la création d'un groupement d'intérêt public, l'ambition est de créer, en appui à l'État, une institution de référence pour la conservation et la valorisation de l'ensemble du patrimoine national de la sécurité de la navigation maritime.

Confronté à des mutations technologiques profondes, le monde des phares se doit d'apporter des réponses à une demande sociale forte de transmission de cette mémoire et de ce patrimoine emblématique.

Arrêtons-nous quelques instants sur la genèse de ce projet, à Ouessant, au début des années 1980 et la présentation de cette collection exceptionnelle, pour ensuite présenter la poursuite de cette aventure muséographique, technique et humaine, à Ouessant et sur l'ensemble du territoire.

Un Centre national pour le patrimoine de la sécurité de la navigation maritime

Le projet « écomuséographique » mené par le Parc naturel régional d'Armorique à Ouessant

En 1968-1969, Henri Beaugé et Jean-Pierre Gestin créent le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA), deuxième des parcs naturels régionaux en France. Ils créent en même temps un musée de plein air sur l'île d'Ouessant. La création de cet écomusée est un acte fondateur pour le Parc.

L'idée est de conserver de manière novatrice, conformément à l'idée des parcs, le patrimoine dans son contexte en portant une notion dynamique avec le territoire et ses habitants. Le concept d'écomusée est celui d'une structure constituée spatialement de différents éléments situés sur le territoire. A Ouessant, il s'agit des maisons du Niou, du moulin de Caraes et de la trompette de Pern.

Assez vite, le conservateur du patrimoine et directeur du Parc d'Armorique, Jean-Pierre Gestin, éprouve l'envie d'intégrer à l'écomusée d'Ouessant la notion de territoire et d'histoire maritime, en y évoquant les Ouessantins ayant travaillé dans la Marine de commerce. Ces derniers apparaissent comme étant des prolongations de l'île hors de son territoire. En mai 1981, il prévoit la création d'une exposition permanente dans les bâtiments de l'administration des Phares et balises sur l'histoire des routes maritimes et leur signalisation.

Dès 1983, les bases d'un programme muséographique sont donc écrites. Le projet porte le nom de Centre international d'interprétation des phares et balises. Le musée est pensé comme un outil didactique, support à la compréhension d'un territoire, de son environnement, de son patrimoine naturel et des techniques élaborées par l'homme pour s'y adapter¹.

La Naissance du Centre international d'interprétation des phares et balises, juin 1988

Par un concours de circonstances, le projet prend une nouvelle dimension. En effet, la salle des machines du Créac'h est déclassée dans les années 1970. En parallèle, René Simon, l'ingénieur de la subdivision de Brest, informe Jean-Pierre Gestin de la disponibilité de la collection historique du service technique des Phares et Balises (STPB), conservée à Bonneuil-sur-Marne depuis la fermeture du Trocadéro en 1955.

Le musée des Phares et Balises d'Ouessant est inauguré en juin 1988. Sa naissance est due à une conjoncture d'événements favorables et de rencontres

1. Jennifer Memboeuf, *Musée des Phares et Balises – Une histoire*, Conseil départemental du Finistère décembre 2017, page 32



fructueuses : un espace disponible au sein du phare du Créac'h, une collection historique remarquable, également disponible, une envie d'évoquer le territoire et l'histoire maritime au travers de ses routes et, bien sûr, des rencontres entre des hommes et des femmes volontaristes et passionnés.

Le musée des Phares et Balises fait partie intégrale du projet « écomuséographique » mené à Ouessant depuis la fin des années 1960. Il en est un élément. Il conserve et expose une collection nationale, celle constituée par le service technique des phares et balises exposée un temps au musée des phares du Trocadéro.

Le musée des Phares du Trocadéro

D'abord, installée avec ses services en 1848 dans des locaux provisoires sur le quai de Billy à Paris, la Commission des Phares s'installe, en 1869, dans un bâtiment spécialement construit pour ses services : le « Dépôt central des phares et balises », sur la colline de Chaillot, attenant au Trocadéro. Ce bâtiment sera surmonté d'une vraie lanterne de phare spécialement équipée pour les recherches et l'expérimentation des systèmes de signalisation des phares. La lanterne du Trocadéro se trouvait à plus de 80 m au-dessus du niveau de la mer... elle était ainsi aussi haute que celle du phare de l'île Vierge, l'une des plus haute du monde !²

Le Dépôt du Trocadéro abritait deux musées ouverts au public depuis 1878, date de l'Exposition universelle : le musée des Phares et le musée des Travaux publics. En effet, dès 1806, au sein du ministère de l'Intérieur, le service des Phares conserve un exemplaire de chaque spécimen d'appareillage devenu obsolète ou hors d'usage. Le musée des Phares présentait ainsi une collection exceptionnelle de lentilles de Fresnel, de spécimens des divers systèmes d'éclairage des phares, ainsi que des archives illustrant l'histoire des phares de France. Ces deux musées ferment en 1955, victimes de l'appétit d'espace des administrations³.

Une collection nationale qui s'est progressivement enrichie

Une histoire et un patrimoine de la Nation, à préserver et à transmettre aux générations futures

Au XIX^e et début du XX^e siècle, la France entreprend un vaste programme d'éclairage de ses côtes et exporte dans le monde entier sa technologie de signalisation maritime, grâce à une industrie de pointe, travaillant en étroite collaboration avec le Service des phares à Paris.

Les ingénieurs bâtissent sur toutes les côtes de France, à terre comme en pleine mer, des édifices d'une grande qualité architecturale.

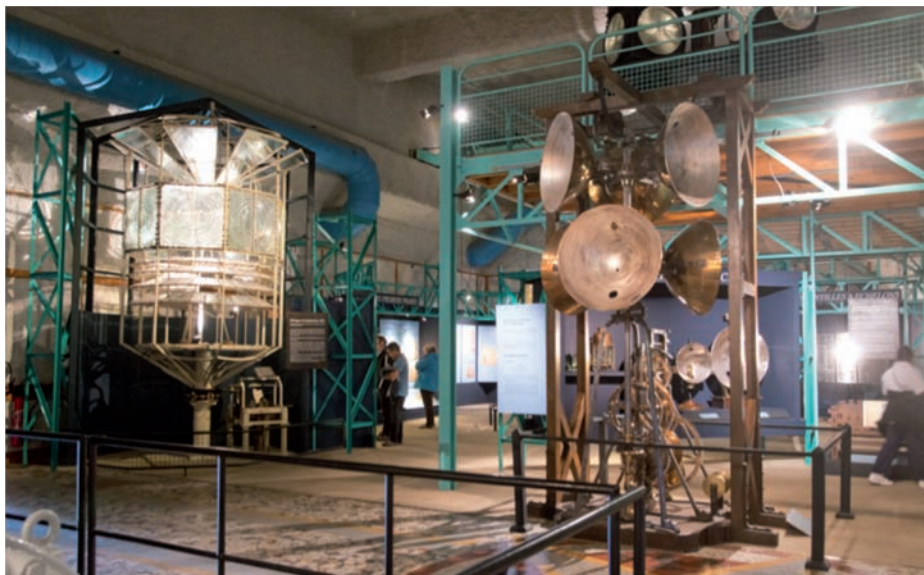
2. <https://www.histoire-genealogie.com/Un-phare-mis-en-Seine>

3. <http://paris-projet-vandalisme.blogspot.fr/2017/11/le-musee-des-travaux-publics-et-le.html>. Le Conseil économique, social et environnemental s'installe dans ces bâtiments.

4. Plaquette de présentation du projet, « Le musée des Phares et Balises se réinvente au cœur d'un projet national », Conseil départemental du Finistère, décembre 2017.

Un Centre national pour le patrimoine de la sécurité de la navigation maritime

Musée Phares et Balises



Paris devient le centre scientifique et technologique d'où vont rayonner les phares du monde entier⁴.

Conserver et présenter une collection nationale, exceptionnelle et unique

Lorsque le musée des Phares ferme en 1955, les objets sont transférés au dépôt du service des Phares et balises à Bonneuil-sur-Marne. Malgré cela, l'enrichissement de la collection se poursuit au fil des évolutions technologiques.

Dans les années 1970-1980, les pièces qui pouvaient encore être utilisées sont envoyées dans des pays en voie de développement. En 1973, une partie de la collection est confiée au musée national de la Marine de Paris. Et, en 1984, fort du projet mené à Ouessant, la majeure partie de la collection est déposée au musée des Phares et Balises, sous la responsabilité du Conseil général du Finistère.

En parallèle, depuis 1989, Jean-Pierre Gestin s'est associé à un groupe de plongeurs. Au fil des années, les objets remontés des fouilles sont déposés au musée des Phares et Balises avec l'aval du département de la recherche en archéologie subaquatique et sous-marine (DRASSM). Depuis, la coopération avec le DRASSM se poursuit. Une belle exposition, en 1992, sur les épaves et les naufrages au large d'Ouessant marque cette collaboration fructueuse⁵.

Aujourd'hui, la collection du musée compte environ 7 000 objets et retrace l'ensemble des évolutions techniques réalisées depuis plusieurs siècles en matière d'éclairage et de signalisation de la navigation maritime. Le musée des Phares et Balises bénéficie depuis 2002 de l'appellation « musée de France ». Il est donc placé sous l'autorité scientifique du ministère de la Culture.

Le musée gère également un fonds documentaire important, notamment

5. *Musée des Phares et Balises – Une histoire, Conseil départemental du Finistère décembre 2017, page 71.*



un dépôt du STPB et les plans d'appareils lenticulaires et des photographies de l'entreprise Barnier-Bénard et Turenne, leader mondial des constructeurs de lentilles de phares jusque dans les années 1970.

L'historien des techniques Francis Dreyer a recensé à plusieurs reprises les objets patrimoniaux présents dans les subdivisions des phares et balises sur l'ensemble du littoral français. Cet inventaire, élaboré en 2001 et actualisé en 2010-2011, fait état de 734 objets dont 50 sont uniques, 110 sont rares et 305 représentatifs. L'ensemble de ces objets peu connus, sont à révéler aux chercheurs, aux professionnels de la sécurité de la navigation maritime, ainsi qu'au grand public.

Le Centre national des phares a un rôle à jouer dans l'étude, la conservation, la protection et la diffusion de ce patrimoine. En outre, cette collection est à mieux documenter afin de la protéger de façon optimum et de la diffuser largement par une politique de restauration et de prêt.

Le projet de création du Centre national des phares

Un projet ancien

À la fin des années 2000, lorsque la Marine projette de se séparer du plateau des Capucins et de le céder à Brest Métropole, l'idée d'implanter sur le continent un lieu dédié au patrimoine des phares émerge. L'historien Jean-Christophe Fichou n'est pas étranger à ce début de prise de conscience. Il propose aux élus brestois de présenter des collections restées à Bonneuil-sur-Marne et, notamment, des objets volumineux (bouées, vedettes...)⁶.

L'idée d'un lieu pour parler de ce patrimoine sur le continent fait donc son chemin... Une proposition qui compléterait celle d'Ouessant. Il existait déjà, à la subdivision de Brest, un petit musée tenu par l'archiviste et des agents volontaires et passionnés... De nombreux élèves des écoles brestoises y ont des souvenirs !

Le Grenelle de la Mer, un moment décisif

En 2009, lors du Grenelle de la mer, l'État s'engage à mieux valoriser son patrimoine maritime et notamment ses phares. Il propose alors de « faire du musée d'Ouessant la base d'un musée d'envergure internationale ». Propos ambitieux, mais qui rejoint parfaitement l'idée originelle de Jean-Pierre Gestin. Le premier nom du musée d'Ouessant n'était-il pas « Centre international d'interprétation des phares et balises » ?

En 2010, le Conseil départemental du Finistère, sous l'égide de Pierre Maille, s'empare des engagements du Livre bleu du Grenelle pour mener une réflexion plus approfondie sur ce projet. En 2010, Rose Legrand, conservatrice du patrimoine, rédige le projet scientifique et culturel du musée des Phares et Balises avec la coopération étroite des équipes du Parc d'Armorique, en gestion de l'équipement, Vincent Guigueno, spécialiste de l'histoire des phares et les historiens, Jean-Christophe Fichou et Francis Dreyer. L'objectif proposé est la rénovation.

6. *Idem*, page 77.

Un Centre national pour le patrimoine de la sécurité de la navigation maritime

tion du musée d'Ouessant, et la création d'un site à terre, pour la conservation et la restauration de cette collection, lieu ouvert à la visite. L'envie est alors de créer un lieu dans l'esprit du Dépôt des phares.

En 2015, pour répondre à ces ambitions, Nathalie Sarrabezolles, nouvelle Présidente du Conseil départemental du Finistère, et ses partenaires adoptent, pour administrer le futur Centre national des Phares, le projet de créer une structure juridique adaptée, le Groupement d'intérêt public (GIP). Ce dernier rassemble, autour du Conseil départemental du Finistère, l'État avec le ministère chargé de l'Environnement, affectataire de ces collections, le Parc naturel régional d'Armorique, le Parc naturel marin d'Iroise, la commune d'Ouessant et Brest Métropole. Le ministère de la Culture ainsi que la région Bretagne s'impliquent étroitement dans ce projet de développement.

Écrire un nouveau chapitre

A l'aube de ses trente ans, le musée des Phares et Balises se réinvente donc en une entité multiforme : un musée rénové, au parcours étoffé et enrichi, un monument – le Créac'h – davantage mis en valeur, un pôle de conservation et de restauration, également centre de ressources numériques, et un nouvel espace de médiation et d'exposition, à Brest.

À Ouessant, pleins feux sur l'histoire des phares et des hommes

Le projet s'appuie sur les atouts considérables du musée actuel : un musée inscrit dans un bâtiment emblématique situé sur un territoire exceptionnel par sa situation géographique.

Le musée présentera un thème unique en France : l'histoire de la conception et de la mise en place d'un réseau national et mondial de signalisation maritime. L'histoire générale des phares sera présentée en faisant un focus sur ceux de la mer d'Iroise.

Le parcours actuel sera enrichi et étoffé, notamment autour de l'aventure humaine des phares (récits de naufragés, de sauveteurs, de bâtisseurs de phares, de gardiens et de leurs familles) et de la dimension liée à l'imaginaire, à l'art et à la symbolique des phares. Le parcours présentera une collection d'objets d'archéologie sous-marine provenant d'épaves gisant aux alentours de l'île.

Suscitant émotion et émerveillement, les visiteurs pourront entrer par l'entrée principale du phare du Créac'h et découvrir des espaces non accessibles jusqu'alors.

À Brest, focus sur les sciences et les techniques

Le site brestois du Centre national des phares sera situé sur le 1er éperon du port de Brest, espace en pleine mutation, qui porte également la gare maritime, départ « passager » et « fret » vers les îles d'Ouessant et Molène.

Brest, c'est aussi un pôle d'excellence pour la sécurité de la navigation



maritime et ses enjeux contemporains. Étaient formés, à Brest, dans une des 3 écoles en France, les gardiens de phare et électro-mécaniciens de phare.

Aujourd'hui, Brest est doté de la plus importante subdivision des phares et balises de France. Brest, c'est aussi :

- la préfecture maritime de l'Atlantique,
- le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS Corsen),
- le Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM),
- le Centre opérationnel de la Marine (COM),
- le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA),
- le Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (CEDRE),
- le Centre d'intervention POLMAR ainsi que
- le Campus mondial de la mer,
- le Pôle d'excellence maritime aux ateliers des Capucins.

Le centre national des phares souhaite profiter et contribuer à cette belle dynamique.

De nouveaux espaces pour le patrimoine des phares

Au sein de l'espace de médiation et d'exposition, une approche différente de celle du musée des Phares et Balises sera proposée, autant dans le concept que dans la forme. À l'image d'un centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI), le site de Brest sera un lieu d'appel vers Ouessant. Et, grâce à une offre dynamique, riche et renouvelée d'expositions, il proposera de comprendre ce patrimoine avec une approche scientifique et technique (optique, lumière...). Il sera tourné vers l'actualité de la sécurité de la navigation maritime, la présentation de ces métiers et leurs évolutions ainsi que la navigation de demain. Cet espace sera une véritable invitation à visiter le musée d'Ouessant.

Le pôle de conservation et de restauration sera consacré à la gestion de la collection : inventaire, photographie, restauration, numérisation et prêts sur l'ensemble du territoire national.

Le centre de ressources numérique rassemblera virtuellement la documentation et les archives sur ce thème. Il développera ainsi un site internet de référence qui sera accessible dans plusieurs lieux.

Des missions d'intérêt national

En appui à l'État et fort de son organisation partenariale, l'intention de cette future institution est d'avoir une vision globale de la collection et de professionnaliser la gestion des objets patrimoniaux, dans le but de les conserver pour les transmettre aux générations futures et de faciliter leur diffusion sur l'ensemble du territoire, tant en métropole qu'en Outre-Mer.

À l'image et en relais du service technique des Phares et Balises, assurer la continuité de la préservation de ce patrimoine technique, raconter l'histoire de ce service public rendu aux navigateurs et faire connaître aux publics les réflexions et les avancées technologiques sur les signaux qui seront, demain, envoyés aux marins, sont bien l'objet de cette institution naissante.

Le musée d'Ouessant aujourd'hui

Le musée des Phares et Balises est géré par le parc naturel régional d'Armorique. L'équipe du musée se compose de six agents qui prennent en charge l'accueil des visiteurs, les visites commentées et les animations, la maintenance du musée et la coordination des projets. Cette équipe est mutualisée avec l'écomusée d'Ouessant.

Le musée accueille près de 18 000 visiteurs par an et propose, tous les ans, un programme d'animations riches pour découvrir « l'île des phares » : expositions temporaires, balades et randonnées, participation aux événements nationaux comme la nuit des musées ou les journées européennes du patrimoine.

Rendez-vous sur : <http://www.pnr-armorique.fr/Visiter/Musees-maisons-a-themes/Musee-des-Phares-et-Balises>

La Mission de préfiguration du Centre national des Phares

La Mission de préfiguration est placée sous la responsabilité de la Direction générale des services du conseil départemental du Finistère. L'équipe est chargée de la mise en œuvre de ce projet de développement, tant à Ouessant qu'à Brest et sur le territoire national.

Bibliographie

DREYER Francis et FICHOU Jean-Christophe, *l'Histoire de tous les phares de France*, Editions Ouest-France, 2015.

FICHOU Jean-Christophe, *Le musée des Phares et Balises ou Centre d'interprétation des Phares. Point de vue, Intervention en colloque, 2008-2009.*

GESTIN Jean-Pierre, *Le Parc naturel régional d'Armorique et la conservation du patrimoine, n° spécial Agressologie « Conservation et environnement », sous la direction d'Henri LABORIT, 1971, pp. 55-61.*

GESTIN Jean-Pierre, *Les Phares d'Ouessant*, Editions Ouest-France, 1989.

GUIGUENO Vincent, *Les phares, Gardiens des côtes de France*, Découvertes Galilard Sciences et Techniques, 2011.

LUCAS Rosemarie, *L'invention de l'Ecomusée, Genèse du parc d'Armorique (1957-1997)*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Art et Société, 2012.

MEMBOEUF Jennifer, Mélanie THOMAS, *Musée des Phares et Balises – Une histoire*, Conseil départemental du Finistère, décembre 2017.

« *Le musée des Phares et Balises se réinvente au cœur d'un projet national* », *Plaquette de présentation du projet*, Conseil départemental du Finistère, décembre 2017.